
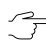


## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

08 décembre 2022

 **Rapport d'information du Sénat sur la Métropole de Lyon**  
 **Des propositions concrètes et adaptées à l'amélioration de la gouvernance de la Métropole.**

Ce mercredi 7 décembre, la commission des lois du Sénat a publié le rapport d'information sur la Métropole de Lyon pour lequel notre groupe avait été entendu en audition et avait versé une contribution écrite.

Nous nous félicitons que **de nombreuses propositions aient ainsi été retenues** et qu'elles pourront prochainement se traduire dans la loi pour assurer une meilleure représentation des habitants au sein de la collectivité métropolitaine.

D'abord, notre groupe remercie les membres de la mission d'information pour avoir clairement énoncé deux constats majeurs qui fondent aujourd'hui la rupture entre les maires et la Métropole de Lyon.

1. La constitution de la Métropole de Lyon, si elle répond à un besoin légitime de faire évoluer la structure de la COURLY, s'est faite dans de mauvaises conditions démocratiques. Le péché originel est d'avoir laissé les seuls chefs des exécutifs locaux négocier la création de cette institution dans un délai « qui ne leur a pas offert l'opportunité de procéder à une association large des élus du territoire ». Cela explique notamment que la Métropole reste encore inconnue des habitants et que les élus métropolitains ne sont pas identifiés comme des élus territoriaux représentant les habitants dans leur circonscription d'élection.
2. Notre groupe est conforté dans sa dénonciation des dérives de la gouvernance actuelle de la majorité présidée par les élus Europe Écologie les Verts : « les inquiétudes formulées depuis deux ans par les maires des communes situées sur le territoire de la Métropole sur la **gouvernance excessivement centralisée et verticale de cette dernière** paraissent fondées ». C'est bien cette gestion anti-démocratique qui a amené 44 maires à brandir la menace de faire voter leur commune sur leur sortie de la Métropole de Lyon.

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Page 2

Ensuite, notre groupe prend acte des arguments de la mission pour ne pas imposer la représentation de toutes les communes au sein de la Métropole, nous apprécions les propositions pour assurer une meilleure prise en compte des avis des communes dans la gouvernance actuelle.

- **Dissocier les élections** métropolitaines des élections municipales
- Créer une **circonscription unique**
- Réserver la **clause de compétence générale** aux seules communes
- **Renforcer le rôle de la conférence métropolitaine** qui regroupe tous les maires. À titre d'exemple que les avis rendus par cette instance soient officiellement annoncés en Conseil de la Métropole. Notre groupe avait même proposé que cette instance puisse élire elle-même son président et son bureau et qu'elle soit dotée de moyens de travail autonomes. Autre exemple d'évolution positive, la mission propose que les pactes métropolitains qui régissent les rapports entre les communes et la métropole soient votés par les communes et que la Métropole ne puisse les modifier qu'après un vote motivé en conseil. Aujourd'hui, le président de la Métropole a même refusé d'inscrire à l'ordre du jour du conseil les pactes qui ne se soumettaient pas à ses propres volontés !
- De même notre groupe partage l'inquiétude de la mission parlementaire sur la dérive de la représentation au sein de l'**AOMTL** (ex-SYTRAL) en charge de la gestion des mobilités où l'opposition a été écartée par la majorité NUPES, et affirme son soutien à ce que la réglementation impose une représentation proportionnelle représentant les choix réels des électeurs.

Enfin, si notre groupe partage la volonté de la mission de retrouver les moyens d'une concertation élargie au bassin de vie de la Métropole lyonnaise, avec des instances de concertation, il rappelle que la situation atone est avant tout liée à **l'absence d'autorité politique** de la Métropole de Lyon depuis 2020 par les élus écologistes et leur incapacité à proposer une vision partagée du développement de l'aire métropolitaine.